



Délibération du Conseil Municipal

Séance du 11 décembre 2024

Date de la convocation :
04 décembre 2024

Membres	19
Présents	18
Pouvoirs	1
Votants	19
Pour	19

L'an deux mil vingt-quatre, le **quatre décembre à dix-neuf heures**,
Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Gilles THIBAUT, Maire.

Membres présents :

Monsieur Gilles THIBAUT Maire,
Madame Marina DANTIC, Madame Annick NOSSEREAU, Madame Françoise ROUX, Adjoint,

Madame Lise DASSONVILLE, Monsieur Michel LEFEVRE, Monsieur Philippe JAMET, Monsieur Jacques QUEUDEVILLE, Madame Guylaine THIBAUT, Monsieur Patrick REGNIER, Madame Laurence VENNEVIER, Monsieur Yvan BOIDÉ, Madame Brigitte DELANOUE, Madame Angélique DUFRESNE, Madame Nathalie BEAUFILS, Monsieur Guillaume DELANOUE, Madame Lydie ROGER, Monsieur Jean-Marie BARLOUIS.

Membre excusé :

Membres excusés ayant donné pouvoir : Monsieur Pierre DAVID a donné pouvoir à Monsieur Gilles THIBAUT

Membre absent :

Secrétaire de séance : Guillaume DELANOUE



DCM : 2024-08-037

9.1 – Autres domaines de compétences

Syndicat Intercommunal d'Electricité d'Indre-et-Loire (SIEIL) – Modification des statuts

Le comité syndical du SIEIL a approuvé, par délibérations du 11 juin 2024 et du 8 octobre 2024, la modification de ses statuts s'agissant des demandes d'adhésion de la Communauté de Communes du Castelrenaudais et de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine, qui ont été approuvées par délibérations de leurs conseils communautaires des 21 février 2024 et 27 juin 2024 pour la compétence « éclairage public ».

En application de l'article L 5211-18 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, chaque adhérent au Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire (SIEIL) doit à présent se prononcer sur l'adoption de ces nouveaux statuts du SIEIL.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **Approuve** la modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire (SIEIL)

Le secrétaire de séance,
Guillaume DELANOUE

Le Maire,
Gilles THIBAUT

Transmis en Préfecture le	12/12/2024
Reçu en Préfecture le	12/12/2024
Accusé de réception en Préfecture	
037-213700743-20241211-2024-08-037-DE	
Publication électronique le	12/12/2024

